

Retraites : combien nous coûte l'immigration opportuniste et encouragée?



Une fois n'étant pas coutume, au mépris des usages de toute bonne

presse, mon article ne répondra pas à la question de son titre.

Pourquoi? Parce que les sources d'informations fiables laissent à désirer.

Mais dans la nébuleuse savamment entretenue par nos gouvernants, saluons le travail d'éclaireur de l'hebdomadaire RIVAROL qui publie dans son actuel n° 3152, un long article intitulé Menaces sur les retraites: jusqu'à quand seront-elles financées?

Le chroniqueur Arnaud Raffard de Brienne prévient d'emblée :
» Il va bien falloir un jour que les politiciens se résignent à annoncer aux Français ce qui les attend en matière de retraite, à moins qu'ils ne choisissent, ce qui est fort probable, de laisser lâchement s'étioler la situation, misant, non sans raison, sur la passivité légendaire de nos contemporains. »

Malgré les réformes toutes plus injustes les unes que les autres, puisque touchant essentiellement les salariés du privé, rien n'est réglé et l'imminente catastrophe est cachée ou sous-estimée par tous les partis politiques.

Non seulement le déficit général s'aggrave inexorablement, mais les caisses, en partie pillées d'ailleurs, continuent de se tarir. L'équilibre entre cotisants / ayants-droit et la solidarité nationale étant depuis longtemps miné par les avantages corporatistes, la récession économique, la démographie et l'immigration opportuniste. L'argument facile et fallacieux de l'allongement de la durée de vie appelant, quant à lui, de sérieuses remarques (1) que RIVAROL décortique et chiffre précisément.

Arnaud Raffard de Brienne développe ensuite les questions Travailler plus longtemps, mais où? – Travailler plus longtemps, mais dans quel état? – La préférence étrangère – La désindexation du point de retraite n'a rien de nouveau – « Ils

paieront nos retraites », vraiment? Sur ce dernier point, un dessin de Chard accompagne l'article. A lire de toute urgence dans www.rivarol.com ou dans les bonnes librairies.

(1) L'indicateur d'espérance de vie ESVI indique l'âge moyen auquel l'individu parvient sans incapacité majeure et sans maladie chronique invalidante, soit: 62 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Un indicateur bien embarrassant pour les politicards partisans de la retraite à 65, 67, 68, 70... pour la masse laborieuse! Ce qui montre à l'évidence que la priorité de l'emploi doit être orientée vers les jeunes et non vers les croulants.

Repères:

– 59% des salariés touchent aujourd'hui des retraites incomplètes.

– Les pensionnés à taux plein deviendront ultra-minoritaires alors que s'effondreront les retraites de ceux à qui manqueront, 5, 10, 15 ou 20 années de cotisation. Une des causes au fait étant que beaucoup de jeunes rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail, d'autres en contrats précaires à temps partiel, et un grand nombre est inemployable dans les métiers traditionnels – demandeurs -, en raison du consensus sociétal qui promeut 88 % de pseudo réussites au Bac tout en n'incitant guère aux métiers manuels.

– Cerise sur le gâteau : sans avoir cotisé une seule heure de travail, l'étranger bénéficie de l'allocation de solidarité aux personnes âgées: 792 € par mois et 1229 € pour le couple ».

– L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration <http://www.ofii.fr>

– <http://www.sauvegarde-retraites.org> Dossier : comment l'État vous « pique » votre retraite

– M. Jean Louis Masson attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le fait que les travailleurs étrangers qui retournent dans leur pays ont le droit d'y percevoir leur retraite. Toutefois, des fraudes massives ont été mises en évidence car dans certains pays... <http://www.nossenateurs.fr/question/14/06539>

Jacques Chassaing